

Bretagne, Finistère
Plogoff
pointe du Raz

Fanal dit feu de la falaise du Raz, pointe du Raz (Plogoff)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29133700
Date de l'enquête initiale : 2024
Date(s) de rédaction : 2024
Cadre de l'étude : inventaire topographique Plogoff
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : phare
Appellation : dit feu de la falaise du Raz

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 2022, AB, 3

Historique

Dans le cadre d'un renforcement de la sécurité pour la navigation dans le Raz de Sein, la Commission des Phares du 05 décembre 1874 annonce l'allumage de deux nouveaux feux dans le secteur à partir du 15 mai 1875. Ces deux feux seront « installés au sommet d'une tour carrée en maçonnerie récemment construite sur l'îlot de Tévennec et au sommet d'une tourelle en tôle établie à 200m du phare de la pointe du Raz. »

Le deuxième feu est dit « de la falaise du Raz ». Il sera, selon le procès-verbal de cette commission : « fixe blanc, mais il n'éclairera que deux secteurs, l'un vers l'ouest compris entre le S. 69° O et le N 68° O, l'autre compris entre le N. 40° O et le N. 10° O. Le premier de ces espaces angulaires couvre la Vieille et les écueils environnants, le second, libre de tout danger, laisse d'un côté le plateau des Barillets et de l'autre celui de la pointe du Van. »

Les deux feux de la pointe du Raz fonctionnent jusqu'au 15 septembre 1887, date à laquelle ils s'éteignent définitivement, remplacés par le phare de la Vieille. Alors que la tour du phare dit du Bec du Raz accueille quelques années plus tard le sémaphore de la pointe, le feu de la falaise quant à lui est démonté puis remonté à Saint-Nazaire.

A nouveau démonté, le feu trouve sa place définitive le 15 juin 1915 au port de Fromentine en La Barre des Monts (Vendée) afin de guider les caboteurs et paquebots dans le goulet qui sépare l'île de Noirmoutier du continent.

Toujours présente sur place, la « tour-phare métallique de Fromentine » a été inscrite par arrêté au titre des Monuments Historiques le 25 novembre 2011 puis classée un an plus tard, le 03 octobre 2012.

Bien que le fanal ait quitté la pointe du Raz depuis longtemps, il reste aujourd'hui son socle en maçonnerie. Muni d'une rambarde, il sert aujourd'hui de belvédère mais sa plateforme garde toujours la trace de l'emplacement de la tourelle.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle ()

Dates : 1875 (daté par source)

Description

Le feu de la falaise du Raz était une petite tourelle cylindrique en tôle, garnie de nervures extérieures en fonte d'installation facile et économique car démontable et remontable. Ces tourelles, construites en atelier et livrées en pièce détachées, étaient destinées à porter de petits appareils optiques de 4e, 5e ou 6e ordre qu'on plaçait à l'extrémité des jetées pour marquer l'entrée d'un port et dans d'autres circonstances dans lesquelles on ne disposait que de très peu de place.

Le fanal présentait une hauteur de foyer situé à 8 m au-dessus du niveau du sol et à 63 m au-dessus du niveau des plus hautes mers. Ses deux secteurs blancs étaient visibles jusqu'à 10 miles.

Toujours présent aujourd'hui à 200 m à l'ouest de l'actuel sémaphore de la pointe, son socle en maçonnerie circulaire de 4 m de diamètre se trouve sur un promontoire rocheux. Il est précédé d'un petit chemin intégré dans la pente du terrain. L'ouvrage est en moellons de granite jointoyés non enduits.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, moellon

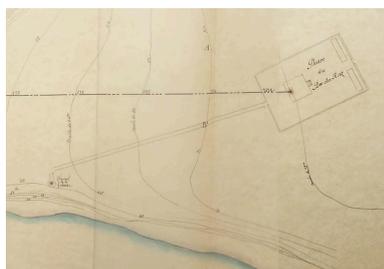
Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public de l'Etat

Illustrations



Situation du phare du Bec du Raz et du fanal de la falaise du Raz. Extrait d'un plan des Ponts et Chaussées, 1885.
IVR53_20232906132NUCA



Vue générale prise du sud-ouest avec en arrière plan, la lentille du phare de la pointe du Raz. Reproduction planche phototypée. ; 1870 - 1890 ; Paris.
Phot. Anonyme
IVR53_20232906128PB



Socle en maçonnerie, vue prise de l'est dans son environnement.
En arrière plan : phare de la Vieille et île de Sein.
Phot. Colin Matthieu
IVR53_20242920000NUCA

Dossiers liés

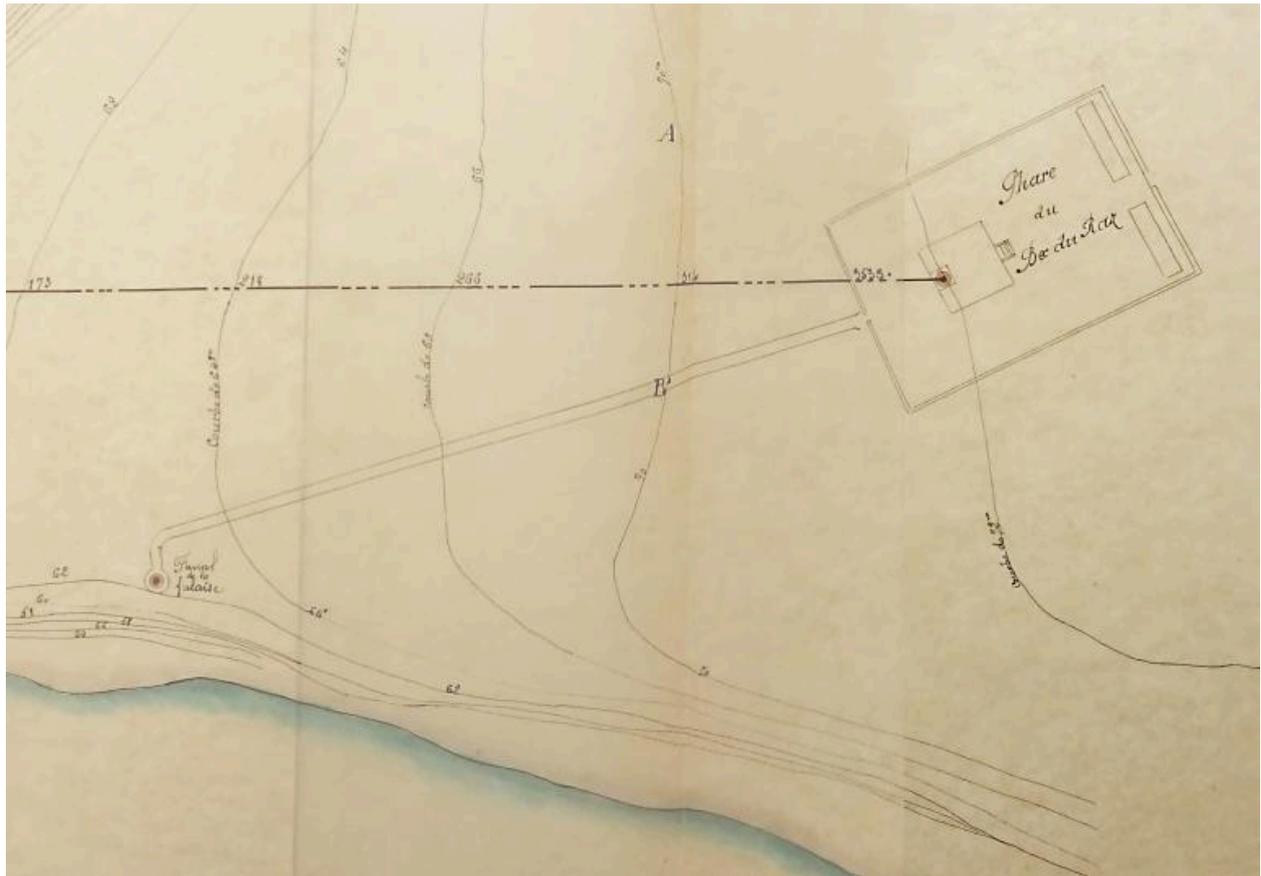
Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Plogoff (en cours) (IA29002505) Bretagne, Finistère, Plogoff

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Fabien Serre

Copyright(s) : (c) Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz ; (c) Région Bretagne



Situation du phare du Bec du Raz et du fanal de la falaise du Raz. Extrait d'un plan des Ponts et Chaussées, 1885.

Référence du document reproduit :

- **Plan de détail de la portion de la pointe du Raz comprise entre la pierre du Compas et le Phare.**
Archives départementales du Finistère : 4 S SUP 1272

IVR53_20232906132NUCA

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale prise du sud-ouest avec en arrière plan, la lentille du phare de la pointe du Raz. Reproduction planche phototypée. ; 1870 - 1890 ; Paris.

IVR53_20232906128PB

Auteur de l'illustration : Anonyme

Date de prise de vue : vers 1880

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Socle en maçonnerie, vue prise de l'est dans son environnement. En arrière plan : phare de la Vieille et île de Sein.

IVR53_20242920000NUCA

Auteur de l'illustration : Colin Matthieu

Date de prise de vue : 2021

(c) Syndicat Mixte Pointe du Raz en Cap-Sizun

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation